**CHAPITRE II : LES PREALABLES LA CREATION D’UNE ENTREPRISE**

Avant de se lancer dans la recherche des préalables liés à la création d’une entreprise, il est important de savoir quelles sont les caractéristiques et les qualités que devra posséder l’entrepreneur.

1. **LES QUALITES/CARACTERSTIQUES D’UN BON ENTREPRENEUR ET LES FORMES D’ENTREPRENEURIAT**
2. **LES QUALITES D’UN BON ENTREPRENEUR**

Il y a trois qualités principales qui sont indispensables pour être un entrepreneur performant: les connaissances, les compétences et les traits de caractère.

1. **Les connaissances**

Les connaissances peuvent être définies comme une série ou un ensemble d’informations que l’on a mémorisées et que l’on peut mobiliser au moment opportun. Dans le contexte entrepreneurial, les connaissances peuvent s’exprimer par un savoir ou une familiarité avec des sujets tels que l’opportunité d’affaires, le marché, la clientèle, la concurrence, etc. Cependant, il ne suffit pas d’avoir une connaissance des affaires ou de l’entreprenariat pour réussir à lancer une entreprise et la faire fonctionner – de la même manière qu’un cours théorique ne suffira pas pour savoir piloter un avion, conduire une voiture ou nager.

1. **Les compétences**

**Les compétences** ont été définies comme étant la capacité à mettre en application les connaissances ; et elles peuvent s’acquérir ou se développer grâce à la pratique, (comme par exemple en volant, en plongeant ou en nageant).

Dans le contexte de l’entreprenariat, il faut distinguer entre les compétences de nature technique et les compétences en gestion. A titre d’exemple parmi les compétences techniques on cite l’ingénierie, l’informatique, la mécanique, etc. Et parmi les compétences en gestion : marketing, organisation, gestion financière, leadership

1. **Les traits de caractère**

Les traits de caractère présentent un ensemble de qualités particulières ou de caractéristiques qui constituent la personnalité de chacun. Pour un bon entrepreneur, on peut résumer les principales qualités comme suit: la prise d’initiatives, l’efficacité, la persévérance, le respect des engagements, la planification, l’identification et l’exploitation des opportunités, la prise de risque, la confiance en soi l’empathie, etc.

1. **LES CARACTERISTIQUES D’UN ENTREPRENEUR**

Les principales caractéristiques d’un entrepreneur sont les suivantes :

**Bâtir pour l’avenir:** la plupart des entrepreneurs qui réussissent ont pour but initial de se créer un emploi et des revenus sûrs, ainsi qu’une subsistance et de la richesse pour leurs familles en reposant sur leurs propres capacités. A partir de cette idée, un entrepreneur conçoit tout à fait qu’il faille plusieurs années avant de voir les revenus de l’entreprise atteindre un niveau convenable.

**Etre tourné vers son objectif:** le succès, dans les affaires, dépend de la capacité à se fixer des objectifs réalistes et la détermination à travailler pour les réaliser. Cette capacité à fixer des buts (pour des choses que l’on considère dignes d’intérêt) et le travail que l’on effectue pour les atteindre sont deux éléments fondamentaux pour devenir entrepreneur.

**Etre persévérant:** tout entrepreneur doit faire face à des problèmes et à des déceptions. Persévérer pour trouver la solution aux problèmes est l’une des clés de la réussite d’un entrepreneur.

**Surmonter les échecs:** toutes les activités entrepreneuriales peuvent générer des déceptions et des échecs mais également des réussites. Surmonter les échecs signifie que l’on est capable de les reconnaître, d’en tirer des leçons et de chercher de nouvelles opportunités. Sans cette faculté, les premiers échecs inciteront à abandonner toute tentative pour travailler à son Compte.

**Etre attentif au feedback:** un entrepreneur est soucieux de savoir dans quelle mesure ce qu’il fait est bien, et il doit garder la trace des performances réalisées. Obtenir des autres des feedbacks et des conseils utiles est aussi une caractéristique importante d’un entrepreneur.

**Faire preuve d’initiative:** des recherches ont montré que les patrons dont les entreprises ont atteint un succès durable font preuve d’initiative et se placent dans des situations où ils sont personnellement responsables d’un succès ou d’un échec.

**Savoir écouter les conseils:** l’entrepreneur performant n’est pas une personne introvertie, ne faisant jamais appel aux autres. La confiance en soi n’exclut pas l’aptitude à demander des informations et des conseils auprès, notamment, des banques, des conseillers financiers, fiscaux ou juridiques, des consommateurs, des cabinets de conseil en gestion, etc. Etre capable d’écouter les conseils des autres est une caractéristique fondamentale de l’entrepreneur.

**Fixer ses propres critères de réussite:** se fixer des niveaux de performance et œuvrer à leur réalisation est une autre caractéristique de l’entrepreneur qui réussit. Il peut s’agir du chiffre d’affaires, de la production de produits ou services de qualité, l’amélioration des conditions de travail ou des méthodes de production, la hausse des ventes ou des bénéfices. La plupart des entrepreneurs cherchent par ce moyen à améliorer d’année en année leurs Performances.

**Faire face aux incertitudes:** être salarié est beaucoup plus sécurisant que d’être entrepreneur. Les incertitudes concernent les ventes et le chiffre d’affaires, mais elles existent aussi dans d’autres domaines tels que les livraisons et les prix d’achat, et le soutien des banques. Etre capable de surmonter ces incertitudes sans paniquer est un trait de caractère indispensable pour un entrepreneur.

**Etre engagé:** démarrer et faire marche un engagement total en termes de temps, d’argent et de mode de vie. L’entreprise doit représenter le sujet de préoccupation majeur pour un entrepreneur. Les individus engagés trouvent de la facilité à obtenir le support d’autrui dans leur projet entrepreneurial.

**S’appuyer sur ses points forts:** les entrepreneurs qui réussissent mettent à contribution leurs points forts comme par exemple leurs aptitudes manuelles, leur sens des relations d’humaines, leurs compétences dans la vente et dans l’organisation, leurs capacités rédactionnelles, leur connaissance approfondie d’un produit ou d’un service en particulier, la connaissance des gens dans une profession, et la capacité de constituer et utiliser un réseau de contacts.

**Etre digne de confiance et intègre:** l’honnêteté, l’impartialité et la fiabilité sont des qualités essentielles pour un chef d’entreprise.

**Prendre des risques:** être entrepreneur implique des risques. Pour réussir néanmoins, l’entrepreneur doit savoir ne prendre que des risques mesurés ou calculés. Ceci implique un calcul préalable des coûts et des gains escomptés, tant dans l’entreprise que dans la vie privée, et l’évaluation des chances de succès. Cela signifie également que l’entrepreneur doit se sentir assez confiant par rapport aux risques qu’il prend, voire partager les risques avec d’autres.

1. **PRELIMINAIRES A LA CREATION D’ENTREPRISE**

Avant d’aborder les travaux à la création d’entreprise, l’on peut se poser la question suivante : Pourquoi créer une entreprise ? A cette question, on peut apporter les réponses ci-dessous :

Créer une entreprise c’est:

- Avant tout devenir entrepreneur ;

- Rechercher à la fois la liberté, le succès et le concret ;

- Assouvir une envie de changer le monde ;

- Sortir d’une période de chômage ;

- Quitter un environnement de travail inconfortable ;

- Bâtir son avenir.

1. **La création et la gestion d’une entreprise comporte des risques**

Il est important de savoir que la création d’entreprise et surtout sa gestion comportent une prise de risques qui sont, entre autres :

- **Perte d’argent :** l’aventure de créer une entreprise peut tourner court et se solder par une perte totale de l’argent que l’on y a mis.

- **Perte de temps :** la création et la gestion d’entreprise exigent un don de soi en termes de temps. Cela peut même nécessiter un long moment de réflexion, de recherche de ses marques et parfois des démarches multiples et fastidieuses surtout lorsque les facilités administratives ne sont pas mises en place.

- **Perte d’amis ou d’une partie de sa famille :** la création et la gestion d’entreprise vous amènent quelquefois à vous éloigner de vos amis et même de certains membres de votre famille, une situation désagréable et difficile à supporter.

- **Perte de crédibilité :** en cas d’échec, l’on peut perdre sa crédibilité vis-à-vis de son entourage.

- **Perte d’estime et de confiance en soi :** en cas d’échec également, on peut être perturbé au point de douter de soi-même et de perdre son estime.

**B- Comment gérer ces risques ?**

- **Eviter d’avoir peur :** la peur du risque tue dans l’œuf ; il faut s’armer de courage pour vaincre toutes les difficultés.

- **Se forger une idée et la mûrir au fil du temps :** il faut se fixer un objectif et y réfléchir suffisamment au jour le jour.

- **Eviter d’attendre trop longtemps avant de se décider :** il ne faut pas rester trop longtemps dans l’indécision, sinon l’envie de créer l’entreprise finit par s’estomper.

- **Avoir confiance en soi :** la confiance en soi est la base de la réussite.

- **Classer les risques selon leur importance :** tous les risques ne présentent pas la même gravité. Il faut les sérier et se préparer en conséquence pour y faire face.

- **Classer les risques selon leur probabilité d’occurrence :** tous les risques ne se réaliseront pas forcément ou ne se réaliseront pas en même temps.

- Réfléchir aux mesures de mitigation : selon la nature du risque, préparer la solution qui convient pour y faire face.

- Passer à l’action : dès que l’idée est mûre et que les conditions sont réunies, il faut agir sans plus tarder

**C- A quoi s’attendre lorsqu’on devient entrepreneur ?**

Il ne faut pas perdre de vue que le métier d’entrepreneur va modifier le cours de votre vie de plusieurs manières :

- La gestion d’une entreprise est un travail prenant ;

- Une fois entrepreneur, on dispose de peu de temps libre pour la famille et les amis ;

- L’entrepreneur doit travailler souvent en dehors des heures de service ;

- Il n’a pas parfois de vacances ou a peu de vacances ;

- La création d’entreprise exige beaucoup d’investissement financier au départ avant que les premiers bénéfices ne commencent à tomber.

Mais tout cela n’enlève en rien la noblesse du métier d’entrepreneur, car tous les entrepreneurs sont des gens passionnés de leur travail.

1. **CONNAISSANCES GENERALES SUR LA CREATION DES DIFFERENTS TYPES D’ENTREPRISES**

Le Cameroun utilise le droit comptable OHADA sur le plan des affaires au Cameroun. Selon ce droit, on reconnait deux types d’entité :

* les entreprises individuelles ou établissement ;
* les sociétés : on en a trois types : les SARL, SAS et les SA. Nous avons aussi les GIC et les GIE qui ne seront pas évoqués dans le cadre de ce cours

## **BASE LEGALE DE CRATION D’UNE ENTREPRISE**

* Acte Uniforme OHADA révisé 2017
* Loi No. 2016/014 du 14 décembre 2016
* Décret No 2017/0877 du 28 février 2017  Instruction No. 001/CAB/PM du 13 juin 2016
* Circulaire Interministérielle N° 001 MINJUSTICE-MINFI-MINPMEESA du 30 mai 2012   
    (Articles II - a), II - b)
* Instruction N° 004/CAB/PM du 25 mai 2012   
    (Article 1.1 - a)
* Acte Uniforme OHADA portant sur le droit commercial général du 15 décembre 2010   
    (Articles 44, 45)
* …..

1. **LES PROCEDURES GENERALES POUR CREATION DES ENTREPRISES**

**Étape 1 : Faire Une Étude De Marché Et Choisir Le Secteur D’activité**

Il est impératif de réaliser une étude de marché approfondie et de bénéficier d’un accompagnement adéquat. Une analyse de marché approfondie, tenant compte des particularités du marché camerounais, vous permettra de comprendre les besoins des consommateurs, d’évaluer la concurrence en place et d’identifier les créneaux porteurs.

Il est judicieux de choisir un secteur d’activité qui suscite votre passion et qui correspond à vos compétences. Le succès d’une entreprise repose souvent sur l’engagement et la motivation de son fondateur. En outre, il est crucial de tenir compte de la demande du marché et des tendances économiques actuelles pour orienter votre choix vers un secteur prometteur.

**Étape 2 : Choisir La Forme Juridique De L’entreprise**

Une fois que votre projet est clairement défini, le choix de la forme juridique qui correspond le mieux à votre entreprise représente un enjeu important. Au Cameroun, les principales [structures juridiques d’entreprises](https://legalcameroun.com/choisir-la-forme-juridique-de-son-entreprise/) incluent la SARL (Société à Responsabilité Limitée), la SA (Société Anonyme) et la SAS (Société par Actions Simplifiée).

**Étape 3 : Rédiger Les Statuts De L’entreprise**

Au Cameroun, la rédaction des statuts peut prendre deux formes : soit la forme notariée, soit la forme sous seing privé. Lorsqu’ils sont rédigés de manière notariée, un notaire se charge de cette tâche, conférant ainsi aux statuts une force probante accrue et une authentification officielle. Cette option est recommandée pour les entreprises de grande envergure ou celles envisageant des transactions significatives avec des tiers.

Cependant, pour les entreprises de taille plus modeste ou les projets au stade de démarrage, la rédaction des statuts sous seing privé est courante et plus économique. Dans ce cas, les fondateurs de l’entreprise ou leurs représentants rédigent les statuts, puis les déposent chez un notaire ou au Centre de Formalités de Création d’Entreprises pour authentification. Il est toutefois fortement conseillé de solliciter l’expertise d’un professionnel tel qu’un [expert-comptable](https://rodecconseils.com) pour garantir la conformité des statuts avec la législation en vigueur.

Quelle que soit la forme choisie, les statuts doivent contenir des informations précises sur l’entreprise, notamment son nom, son siège social, son objet social, le montant du capital social, la répartition des parts ou des actions entre les associés ou actionnaires, les modalités de prise de décision, etc. Il est également essentiel de respecter scrupuleusement les règles légales et réglementaires en vigueur afin de prévenir tout litige futur.

**Étape 4 : Immatriculer L’entreprise Et Obtenir Les Autorisations Nécessaires**

L’immatriculation de votre entreprise au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) revêt une importance cruciale pour lui conférer un statut légal et officiel. Pour accomplir cette démarche essentielle, vous devez vous rendre auprès du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) compétent et fournir les documents requis, tels que les statuts de la société, une copie de votre pièce d’identité, un justificatif de domicile, etc. Si les statuts ont été établis par un notaire, c’est ce dernier qui prendra en charge l’immatriculation.

En fonction de la nature de votre activité, il peut être nécessaire d’obtenir des autorisations spécifiques de la part de certains ministères ou organismes de régulation. Il est impératif de bien vous informer sur les autorisations requises dans votre secteur d’activité et de vous assurer de les obtenir avant de lancer votre entreprise.

**Étape 5 : Enregistrer L’entreprise Fiscalement Et Socialement**

Une fois l’immatriculation accomplie, vous devrez procéder à l’enregistrement fiscal de votre entreprise auprès de l’administration fiscale compétente. Vous obtiendrez ainsi un numéro d’identifiant Unique (NIU) qui vous sera nécessaire pour effectuer vos déclarations fiscales et payer vos impôts.

Parallèlement, vous devrez également vous enregistrer auprès de la [Caisse Nationale de Prévoyance Sociale](https://www.cnps.cm/index.php/fr/) pour déclarer vos employés et vous conformer aux réglementations en matière de sécurité sociale.

**Étape 6 : Ouvrir Un Compte Bancaire Professionnel**

Pour gérer les transactions financières de votre entreprise de manière efficace, l’ouverture d’un compte bancaire professionnel s’impose comme une étape incontournable. Il est recommandé de choisir une banque de renom, idéalement située à proximité de votre entreprise, afin de faciliter les opérations bancaires.

L’ouverture d’un compte bancaire professionnel permettra une séparation nette entre vos finances personnelles et celles de votre entreprise, simplifiant ainsi la gestion comptable et fiscale. Cette distinction est essentielle pour maintenir la transparence financière et respecter les obligations légales.

Il convient de noter que si vous avez libéré le capital social en numéraire en le déposant sur un compte bancaire bloqué à des fins de constitution de la société, ce compte pourra être débloqué par le représentant légal de la société sur présentation des statuts, du RCCM et de l’attestation d’immatriculation au fichier des contribuables.

**Étape 7 : Dématérialisation Des Valeurs Mobilières (SA Et SAS)**

Pour les Sociétés Anonymes (SA) et les Sociétés par Actions Simplifiées (SAS), une étape importante après la création de l’entreprise est la dématérialisation des valeurs mobilières auprès de la [Caisse Autonome d’Amortissement](https://www.caa.cm) (CAA). Cette étape consiste à transformer les titres de propriété (actions) en format électronique, facilitant ainsi leur gestion et leur circulation sur le marché financier camerounais.

La dématérialisation des valeurs mobilières offre de nombreux avantages, tels que la réduction des coûts de conservation et de gestion des titres, une plus grande rapidité dans les transactions boursières, ainsi qu’une sécurité accrue en éliminant les risques de perte ou de falsification de titres physiques.

Pour réaliser la dématérialisation, les SA et les SAS doivent se conformer aux exigences de la CAA et remplir les formalités requises pour l’inscription des actions au sein du système de dématérialisation. Ce processus peut être complexe et requiert une expertise spécialisée. Il est donc fortement recommandé de solliciter les services d’un [expert-comptable ou d’un conseiller financier](https://legalcameroun.com/prendre-un-rendez-vous/) pour faciliter cette démarche.

Lancer et apprendre comment créer une entreprise au Cameroun nécessite un investissement de temps considérable, de la persévérance et une planification minutieuse. En suivant ces étapes clés, vous serez parfaitement préparé pour réaliser votre projet d’entreprise et assister à son épanouissement. Le Cameroun présente un cadre dynamique et favorable aux entrepreneurs ; saisissez donc cette opportunité et lancez-vous dans cette aventure entrepreneuriale enrichissante.